

CETTE SEMAINE

Focus : Grosses exploitations et export, tel est le modèle laitier estonien p.20

Bruxelles veut une « Europe ouverte au commerce » p.23

Porc & lait : après les crises, l'Ouest se relève lentement p.28

Les députés vent debout contre le « mépris » de Maxence Bigard lors de son audition p.36

Colza : Français et Allemands unis face aux menaces sur les biocarburants p.39

Soja lance la trituration de 25 000 t de soja dans le Sud-Ouest p.53

Science & agriculture
Le Genopole d'Evry premier biocluster des biotechnologies p. 58

ÉVÈNEMENT

Les coulisses des ateliers des États généraux de l'alimentation

Certains ateliers des États généraux de l'alimentation sont déjà à mi-parcours. Les professionnels rapportent que les positions y sont parfois bien campées. Pour autant, certains constats sont partagés, et le dialogue s'instaure progressivement, et même au-delà des réunions d'ateliers. Le ministère demande maintenant des propositions pour faire avancer les dossiers. Pour gagner du temps et ne pas s'en tenir aux constats, déjà bien connus, chaque participant est invité à envoyer ses propositions en amont des réunions d'ateliers. Les premières propositions de plusieurs organisations ont animé le Space, le salon de l'élevage qui s'est tenu du 12 au 15 septembre, et ont fait débat à l'assemblée nationale où l'ensemble de la filière était audité par les députés.

Les États généraux de l'alimentation battent leur plein. Les réunions d'ateliers s'enchaînent. Certains sont déjà à mi-parcours. Après la première réunion, nombreux sont ceux qui en étaient ressortis perplexes, avec le sentiment de ne pas pouvoir beaucoup s'exprimer. Pascal Vinet, directeur général de Coop de France, dont l'organisation a des représentants dans tous les ateliers, reconnaît que le démarrage des ateliers a été chaotique. « *Il y a eu des difficultés au départ, mais maintenant tout le monde sort du bois. Chacun vient avec des propositions concrètes* », constate-t-il. Et chacun alimente la plateforme en ligne des États généraux (www.egalimentation.gouv.fr). Au 14 septembre, les compteurs affichent 8 600 contributions et 60 400 votes, la thématique ayant le plus de succès étant « comment rémunérer équitablement les agriculteurs » (2 225 contributions, 18 100 votes) suivie de « comment accompagner la transformation de notre agriculture » (1 600 contributions, 11 900 votes). Autre difficulté relevée par plusieurs participants : dans les réunions, bon nombre restent camper sur leurs positions, ce qui inquiéterait le ministère, selon plusieurs sources professionnelles. « *On a monté le chapiteau, la piste est lancée et chacun est entré avec son propre logiciel* », commente Bernard Lannes, président de la Coordination rurale.

Apaisement

Cela faisait longtemps que le Space ne s'était pas déroulé dans une atmosphère aussi apaisée. Il faut remonter à 2014 où l'on affichait « un optimisme dans la perspective de la fin des quotas laitiers ». En 2015, en pleine crise du porc et du lait, le ton avait radicalement changé. La FRSEA Bretagne craignait que le Space ne devienne « un musée où la population de l'Ouest viendra en pèlerinage se souvenir de ce qu'était l'agriculture avant ! » Puis en 2016, ce fut le bal des candidats à la primaire de la droite, en pleine crise laitière, après une moisson catastrophique, alors que les producteurs de porc commençaient à relever la tête.

Cette année, à Rennes ce sont les États généraux de l'alimentation qui ont animé les débats. Dans les premières réunions, ça « patinait » un peu, tous les participants se regardant en chiens de faïence et s'en tenant aux constats sur l'état de l'agriculture vu de leur fenêtre. Alors il a fallu que le ministère de l'Agriculture les aide à se dévoiler, notamment en leur imposant d'envoyer au préalable leurs propositions. A Rennes, ce fut celles de Coop de France et de la FNSEA qui ont fait débat.

Tout compte fait, le contexte est favorable pour tout remettre à plat : les différentes filières agricoles ne sont pas en crise profonde, ce qui inhiberait toute capacité de se projeter sur le moyen-long terme, mais pas en pleine forme non plus, ce qui laisserait entendre qu'il n'y a rien à bouger. De plus, aucun politique ne pourra désormais affirmer que l'on assistera à une hausse constante des prix du fait de la hausse de la démographie, ce qui avait plombé les négociations de la dernière Pac.

► **Nicole Ouvrard**
Rédactrice en chef

SOMMAIRE

Semaine du 18 septembre 2017 • n° 3610

ÉVÈNEMENT

Les coulisées des ateliers des États généraux de l'alimentation

LEADERS

07

POLITIQUES EUROPE

Pac : les socialistes européens prônent une réforme rapide et profonde

15

Omnibus : le Parlement européen s'agace de l'inflexibilité des Vingt-huit

17

Climat : le Parlement européen adopte sa position sur l'utilisation des sols

18

FOCUS

Grosses exploitations et export caractérisent le secteur laitier estonien

20

MONDE

Biodiesel argentin : l'UE envisage l'instauration de droits antisubventions

22

Bruxelles veut une « Europe ouverte au commerce

23

UE/Islande : feu vert parlementaire à deux accords agricoles

25

FRANCE

Porc & lait : après les crises, l'Ouest se relève et évolue lentement

28

Des agriculteurs et des élus à la fibre agricole en lice pour les sénatoriales

31

EGAlim : les propositions de la Fondation pour la nature et l'homme

32

ÉCONOMIE ANIMAL

Antibiotiques : l'UE renforce son dispositif, l'élevage visé

34

Fipronil : en l'absence avérée d'usage en France, le prix des oeufs flambe

35

Les députés vent debout contre le « mépris » de Maxence Bigard lors de son audition

36

Volaille de chair : les filières incitent à un audit multi-critères des élevages

37

VÉGÉTAL

Colza : les producteurs français et allemands unis face aux menaces sur les biocarburants

39

Parution d'un décret très attendu sur l'irrigation des vignes en AOC

40

Vendange de cépages de cognac résistants candidats à l'inscription

41

Vin : la production de crémanis en baisse d'au moins 30 % en 2017

42

Le blé français se heurte à une rude concurrence

43

Biodiesel : Bruxelles interpellée sur des distorsions sur le marché intérieur

44

OGM : la Cour de justice de l'UE invalide les clauses de sauvegarde nationales

45

Perle du nord : le leader français de l'endive mise sur la communication

46

Zespri : le kiwi néo-zélandais veut séduire les bobos parisiens

48

ENTREPRISES

Sojalim lance la trituration de 25000 t de soja du Sud-Ouest

53

De nouveau en difficulté, Doux annonce un « plan de transformation » et cherche des partenaires

54

InVivo lance un challenge d'innovation sur toute la chaîne alimentaire

55

GRAPHIQUE & CHIFFRES

56

RURALITÉ AGRICULTEURS

Plan loup 2018-2024 : colère des organisations agricoles

58

SCIENCE & AGRICULTURE

Le Genopole d'Évry premier biocluster des biotechnologies

58

BLOC NOTES

60

**Compte tenu
du calendrier**
contraint, les
participants sont
invités à envoyer
leurs contributions
au préalable

Or, les présidents d'ateliers, tous comme les coordonnateurs, sont sous pression du ministère de l'Agriculture pour aboutir à du concret d'ici la fin septembre, pression qu'ils retransmettent aux participants. Ainsi, pour l'atelier 14 qui concerne les investissements (1), « l'équipe projet EGA » du ministère a envoyé un mail, que s'est procuré Agra Presse, aux différents participants, le 8 septembre indiquant : « Compte tenu du calendrier contraint, les participants sont invités à envoyer leurs contributions précisant leurs propositions et leurs arguments, avant chaque réunion, aux ministères rapporteurs afin que les réunions plénières se concentrent sur la mise en débat des synthèses des contributions structurées selon les questions retenues lors de la première réunion ». Le Space, salon de l'élevage de Rennes, a été l'occasion pour plusieurs organisations de présenter leurs propositions. « *Ils s'attendent à ce que l'on arrive avec des propositions décollantes, mais nous sommes dans le réalisme économique, et nous savons bien, de par notre expérience, qu'en ce qui concerne les relations commerciales, il s'agit de sujets complexes qu'il faut manier avec prudence* », précise le directeur général.

Mais que se passe-t-il exactement au cours des réunions d'ateliers ? Mathilde Théry, experte alimentation durable chez FNH (Fondation pour la nature et l'homme), fait partie parmi « la soixantaine d'autres participants » de l'atelier 1 sur les attentes des consommateurs. Elle raconte : « *Il est difficile de donner un jugement à mi-parcours. La première réunion a duré une journée entière. Les trois autres sont programmées sur une demi-journée.* » Sur le contenu des réunions, une partie est organisée à l'avance. Il s'agit de présentation et d'exposés. « *Par exemple, lors de la deuxième réunion, il y a eu trois présentations d'initiatives des filières pour répondre aux attentes des consommateurs* », poursuit-elle. Ainsi, Panzani, Fleury Michon et Interbev sont intervenus sur ce thème. L'autre partie des réunions donne la parole aux participants. « *Honnêtement, il y a des participants qui ne prennent pas la parole* », décrit-elle. Et d'ajouter : « *Par exemple, la FCD (distributeurs) ne parle pas beaucoup* ». Il y en a d'autres, mais « *je ne sais pas qui c'est. On est nombreux, c'est difficile de retenir le nom de tout le monde* ».

Des points de blocages

Au cours des discussions, des points de blocages, prévisibles, apparaissent. Paul Auffray, président de la FNP (producteurs de porcs), raconte : « *Chacun se présente et explique son point de vue. On a des objectifs souvent contradictoires* ». Par exemple, Mathilde Théry raconte avoir demandé que la qualité de l'alimentation soit définie. Pour FNH, la qualité inclut que l'alimentation soit exempte de perturbateurs endocriniens, de pesticides, de nanoparticules... (lire l'article proposition de FNH). « *Ma question n'a pas été reprise par le président (qui est aussi animateur) et nous sommes passés à autre chose* », regrette-t-elle. Pourtant selon elle, le sujet n'est pas « si tabou » : « *Super U a commencé à bannir de ses rayons l'huile de palme, etc. du moins pour les marques de distributeurs* ». Mais pour Paul Auffray, l'atelier 1 n'a pas pour ambition de définir la qualité. « *Il n'y a pas une qualité. La notion est complexe* », développe-t-il. D'autres problématiques sont classées hors sujet « *car ils doivent être traités dans un autre atelier* », explique la FNH. Pour Mathilde Théry, « *c'est absurde. Il y a des sujets transversaux* ». Michel Prugue, président de Coop de France, regrette que certains sujets soient montés en épingle alors qu'ils sont selon lui éloignés du réalisme économique : « *Il est question de relocalisation de la production, mais garçons en tête que l'arrêt de l'exportation signerait la disparition d'une bonne partie de l'agriculture française. C'est le cas notamment en viticulture.* »

ÉVÉNEMENT ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

Les coulisses
des États généraux de
l'alimentation

« Je ne suis pas
là pour faire des
constats pendant
des mois », insiste
Stéphane Travert

Des constats communs et des ouvertures

« Nous avons toujours des points de désaccords, mais nous faisons aussi des constats communs », reconnaît Mathilde Théry. Ainsi, les questions de bien-être animal, la rémunération des services environnementaux ou encore l'opposition au CETA, accord de libre-échange avec le Canada, rassemblent les parties prenantes. Outre les constats communs, la représentante de FNH relève aussi qu'il y a des ouvertures de la part de certains acteurs. « À la fin de la présentation de Fleury Michon, le président a donné son e-mail, appelant les participants à partager des idées. C'est plutôt encourageant », reconnaît-elle. Pour autant, les comptes rendus des réunions qu'Agra presse s'est procurés, restent assez vagues. Les participants s'en tiennent souvent à énumérer les constats, qui ont déjà été faits depuis longtemps. Ainsi pour l'atelier 5, concernant la meilleure rémunération des produits agricoles, les causes de l'insatisfaction de différents acteurs proviennent de la « dissymétrie des forces entre les maillons, de l'organisation économique plus ou moins structurée dans les filières, des contraintes fortes du droit de la concurrence sur l'amont, de la distorsion des conditions sociales, fiscales, environnementales entre pays, etc. ». Des constats que même Stéphane Travert, affirme connaître dans son discours au Space, le 12 septembre : « Je ne suis pas là pour faire des constats pendant des mois [...], parce que la situation, je n'ai de cesse de le répéter depuis mon arrivée au ministère, on la connaît. »

Des réunions non inscrites au programme officiel

Les témoignages recueillis indiquent aussi l'importance des rendez-vous non-inscrits au programme des EGA. Paul Auffray explique que ce n'est pas un secret : « Il y a des discussions à l'extérieur des ateliers, des réunions de travail non officielles. Bien sûr. »

Pour Coop de France, les États généraux passent à côté de l'Europe

Pascal Vinet, directeur général de Coop de France, regrette que dans aucun des ateliers, on ne veuille aborder les questions européennes, notamment dans les ateliers qui abordent les questions de revenu des agriculteurs et de partage de la valeur. « Alors que la Commission européenne et le Parlement européen sont en pleine réflexion sur les moyens de renforcer les organisations de producteurs afin de leur donner plus de pouvoir dans les négociations, pourquoi le ministère ne veut-il pas que l'on fasse des propositions sur la réglementation européenne, notamment en matière de réglementation commerciale et de droit de la concurrence ? On ne peut pas penser l'agriculture française sans penser l'Europe », s'insurge-t-il.

Pascal Vinet craint que le premier chantier, où l'on s'intéresse au revenu des agriculteurs, et le deuxième, où l'on se préoccupe des attentes des consommateurs, ne soient traités de la même façon. « Je crains que le gouvernement ne s'intéresse qu'au cours terme en ce qui concerne le revenu des agriculteurs et le partage de la valeur. C'est pourquoi il se presse à conclure le premier chantier dès la mi-octobre pour pouvoir prendre des ordonnances avant les négociations commerciales de l'automne. En revanche, sur le deuxième chantier, davantage piloté par Nicolas Hulot, on va s'intéresser aux attentes de la société, aux questions environnementales, sur le moyen et long terme. Ce ne serait pas acceptable. Il faut être sur le court, moyen et long terme dans les deux chantiers. C'est pourquoi il faut parler de l'Europe. »

L'AGPM s'inquiète des dossiers sur la protection des plantes

L'AGPM (producteurs de maïs) s'est inquiétée le 13 septembre du sort que réservent les États généraux de l'alimentation à la protection des plantes. « À quoi sert de débattre si les conclusions sont écrites ? », affirme-t-elle dans un communiqué. « Pour certains dossiers comme celui du glyphosate, des néonicotinoïdes, ou des biotechnologies, il semble bien que ce soit le cas. » L'AGPM exprime sa crainte de voir le gouvernement « succomber aux sirènes de la com' », jugeant « plus facile d'afficher une interdiction que de faire preuve de pédagogie auprès de l'opinion publique ». Elle dit en revanche son espoir d'obtenir des avancées sur le stockage de l'eau.

Les réunions hors cadre des ateliers sont fondamentales

Les propositions arrivent aux oreilles des pouvoirs aussi par d'autres voies que celles des ateliers en cours. Paul Auffray raconte : « Au Space, un député de la majorité m'a demandé une liste de trois quatre propositions prioritaires. Il m'a dit qu'il essaiera de les faire remonter à l'Élysée. » Mathilde Théry aussi est convaincue que les réunions hors cadre des ateliers sont fondamentales. « Nous avons demandé un rendez-vous avec la FNSEA, les Jeunes agriculteurs, la Confédération paysanne... nous avons un accord de principe, mais pas de date », développe-t-elle. Olivier Allain, l'un des deux coordonnateurs des États généraux, reçoit en parallèle les organisations professionnelles, prêtant l'oreille aux demandes de chacun, selon plusieurs acteurs des filières agricoles. Ainsi Coop de France a présenté à Oliver Allain et aux différents services du ministère ses propositions, regroupées dans un document conséquents et bien étoilé.

À la fin, il faudra trancher. « Je n'ai pas le sentiment que les choses sont écrites d'avance », considère Michel Prugue, président de Coop de France. Au Space, Stéphane Traveret a voulu réaffirmer que « l'État saura prendre sa part du travail, notamment en légiférant ou en réglementant si c'est nécessaire », tout en renvoyant à chacun sa part de responsabilité.

CR, ED

(1) : « Préparer l'avenir : quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique ? »

Relations commerciales : premières propositions, premiers débats

Coop de France a présenté, au salon de l'élevage de Rennes (Spacel), ses propositions pour revoir à court terme les relations commerciales dans le secteur agroalimentaire. Deux sont également défendues par la FNSEA : « l'encadrement des promotions » et « le rehaussement du seuil de revente à perte ». La même semaine, la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale organisait une série d'auditions portant sur les États généraux, au cours desquelles distributeurs et industriels ont pu réagir à ces premières propositions. À Rennes, le ministre de l'Agriculture a également évoqué deux des propositions de Coop de France comme des pistes envisagées.

À l'occasion du salon de l'élevage de Rennes (Space), la fédération Coop de France a présenté les propositions de réforme qu'elle a transmises au ministère de l'Agriculture, portant sur les pratiques et le cadre juridique des relations commerciales. Cinq mesures visant les négociations commerciales 2018 et une partie d'entre elles sont partagées par la FNSEA.

À court terme, la fédération des coopératives propose d'abord de supprimer l'intégration obligatoire du prix prévisionnel moyen dans les documents commerciaux, jugeant que le dispositif « est inopérant et qu'il risque de figer la rémunération payée aux producteurs à un niveau contraint par la distribution ». Coop de France propose également de renforcer la clause de renégociation (en élargissant les éléments de variations pris en compte à l'énergie par exemple, en élargissant la délimitation géo-

L'Autorité de la concurrence évoque des pistes pour sortir de « l'oligopole des centrales d'achat »

« Sur les centrales d'achat : on est d'accord, c'est un oligopole », a déclaré Stanislas Martin, rapporteur général de l'Autorité de la concurrence, auditionné à la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, le 12 septembre. Il développe : « On a peut-être besoin d'un outil pour pouvoir, ex-post, revisiter ces accords et voir s'il faut les dénouer et/ou les aménager ou non ». Par ailleurs, il analyse : « S'il n'y a pas assez de distributeurs, on pourrait en faire entrer de nouveaux. Aujourd'hui, c'est très difficile de rentrer sur le marché français. On évalue qu'il faut sept à dix ans pour ouvrir un hypermarché. » Pour conclure : « Peut-être faut-il assouplir les règles d'urbanisme commercial ? ».

La hausse du seuil de vente à perte en débat

graphique des indicateurs utilisés et en prévoyant une obligation de résultat dans un délai maximum d'un mois).

Puis Coop de France propose de lutter contre les prix bas en rayons, par l'intermédiaire de trois leviers : « rehausser le seuil de revente à perte » et mieux encadrer les promotions, deux propositions défendues par la FNSEA. Et rendre effective l'interdiction faite d'exiger un « prix de cession abusivement bas » ; pour Coop de France, ce prix « abusivement bas » correspond au prix au-dessous duquel même le fournisseur le plus compétitif ne gagne pas d'argent.

Enfin les coopératives font les deux propositions suivantes : augmenter les moyens de la CEPC (Commission d'examen des pratiques commerciales), qui émet notamment des avis sur les évolutions réglementaires envisagées par les pouvoirs publics, et renforcer les contrôles de la DGCCRF.

Stéphane Travert intéressé, Michel-Edouard Leclerc « perplexe »

Lors d'une conférence de presse au Space le 12 septembre, le ministre de l'Agriculture s'est prononcé sur quelques-unes de ces mesures : « *Le rôle de l'État, quel est-il ? [...] Cela peut être aussi de réfléchir aux notions de seuil de revente à perte et de prix abusivement bas, expressions entendues dans l'un des ateliers* », a-t-il déclaré.

Au même moment à Paris, débutaient les auditions de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, qui portaient sur les États généraux de l'alimentation, et ont duré du 12 au 14 septembre. Les distributeurs ont réagi à certaines propositions de Coop de France, en particulier à celles déjà évoquées par la FNSEA : l'encadrement des promotions et le rehaussement du seuil de revente à perte.

De « *drôles de propositions* » qui « *laissent perplexe* » Michel-Edouard Leclerc, auditionné le 13 septembre. Il admet que les promotions peuvent créer un manque de repères chez les consommateurs, mais invite les agriculteurs à « *bien peser le pour et le contre* » d'une telle mesure, craignant des effets pervers. « *Quand vous voyez les mêmes promotions chez Carrefour, chez Leclerc et chez Système U, c'est bien qu'il y a des groupements de producteurs qui ont du déstockage à faire* », fait noter le p.-d.g. de Leclerc, assurant cependant que Leclerc n'avait « *rien contre* » cet encadrement.

Quant à l'augmentation du seuil de revente à perte (SRP), autrement dit, la garantie d'une marge minimum, elle inquiète Leclerc et les Mousquetaires qui voient déjà augmenter les prix de « *la lessive* », « *du shampooing* », « *de l'eau de Volvic* » et des « *Kiï-kat* ». Pour Didier Duhaupand, une telle mesure n'aurait de raison d'être que pour « *les produits à forte valeur agricole* ».

Michel-Edouard Leclerc : « Je vous demande d'assumer »

Michel-Edouard Leclerc, de son côté, prévient les députés : « *Si vous m'obligez à vendre plus cher, je vous demande d'assumer* ». Il estime qu'il n'est pas judicieux d'« *augmenter brutalement les prix* » et que l'« *on ne fera pas la réforme de la politique agricole sur le dos des consommateurs français* ». Le distributeur estime qu'il vaut mieux dégager de la valeur sur certains produits spécifiques, de qualité, répondant aux attentes des consommateurs. Il rappelle par ailleurs que la hausse du prix de vente en magasin ne garantira pas une meilleure rémunération des agriculteurs. « *Monoprix et Casino vendent 17 % plus cher que Leclerc [...], mais ils n'achètent pas 17 % plus cher aux producteurs* », assure-t-il avant d'ajouter : « *Je ne vois pas comment la hausse du SRP va arriver jusqu'au producteur* ».

La FCD est plus accueillante envers les « propositions de Christiane Lambert », estimant auprès d'Agra Presse que celles-ci « sont intéressantes quand elle dit qu'il faut

ÉVÉNEMENT ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

Un plafonnement
des promotions à
34 % du tarif des
industriels

aurait légitimer pour revoir à la fois l'encadrement des promotions en grande distribution, le SRP, les prix minimums ». À propos du partage de la valeur, le délégué général de la FCD Jacques Creyssel a annoncé, au cours de son audition, que la FCD est prête à discuter avec les producteurs de la prise en compte des coûts de production sous la forme de « *prix moyens négociés* ».

Des industriels favorables à l'encadrement des promos

Les industriels sont plutôt favorables aux propositions de la FNSEA et de Coop de France sur l'encadrement des promotions. L'Ilec, la fédération des industriels fabriquant des produits de marques, avance même des propositions concrètes : un plafonnement des promotions à 34 % du tarif des industriels. Pourquoi 34 % ? Car c'est un taux usuel (le tiers), représentatif de nombreuses promotions du type « deux produits achetés, un gratuit ». « *Nous voudrions faire de ce taux le taux plafond, pour éviter des taux de réduction de prix de 40 %, 50 %, 60 %, voire davantage* », a détaillé Richard Panquialt, délégué général de l'Ilec, auditionné lui aussi le 13 septembre. Avec un butoir de 34 %, le taux moyen des réductions de prix serait bien sûr inférieur. Même enthousiasme sur l'encadrement des promos chez Culture viande, dont le directeur général adjoint Mathieu Pecqueur a dénoncé « *l'addiction des enseignes de la distribution aux promotions de viande de porcs. Aujourd'hui, on ne sait plus vendre du porc sans promotion* ».

Davantage de réserves en revanche sur le rehaussement du seuil de revente à perte : « *On se dit que cela ne changera pas grand-chose. Cela ne va pas créer une révolution* », a déclaré Mathieu Pecqueur. Tout comme le président de la FNCL (coopératives laitières) Dominique Chargé : « *Je ne suis pas opposé au SRP, mais si nous ne faisons que cela, nous n'aurons rien fait. Relever le seuil de revente à perte reviendra juste à couvrir une partie des charges des distributeurs. En parallèle, il faut qu'il y ait des engagements, des leviers coercitifs pour que la valeur redescende auprès des producteurs* ».

« **La rédaction d'Agra presse**

Relations commerciales : la Conf' veut une réforme forte, la CR n'y voit pas un bon levier

« On croit à un État qui organise et qui régule. Il faut une loi pour régir les rapports commerciaux entre la distribution, la consommation et les producteurs », a expliqué Laurent Pinatel, président de la Confédération paysanne à l'Assemblée nationale le 13 septembre. Le syndicat admet que sur la loi Sapin 2 il y a eu des avancées, « mais ce n'est pas suffisant pour assurer le revenu des producteurs ». Cécile Muret, secrétaire nationale de la Conf', a précisé : « La loi Sapin 2 avait soulevé le point de la transparence des marges dans l'agroalimentaire, mais il n'y a rien d'obligatoire ».

La Coordination rurale est moins enthousiaste sur l'efficacité d'une réforme des relations commerciales. François Lucas, président d'honneur de la Coordination rurale, a affirmé que « la grande distribution et les transformateurs ne sont que les soldats de la guerre des prix. Ils ne sont pas tout blancs, mais ce ne sont pas eux qui décident. » Et d'ajouter : « Les profits de la GMS, c'est choquant. Mais quand bien même tous ses profits reviendraient aux agriculteurs, cela ne suffirait pas. » Il poursuit : « Même s'il y avait des prix pour les producteurs, qu'est-ce qui va empêcher les entreprises d'aller s'approvisionner de l'autre côté du Rhin ? Rien ne l'empêche. »

Les relations s'animent entre le gouvernement et la FNSEA

Après les prises de positions de Nicolas Hulot sur le glyphosate, ce sont de récentes déclarations, du Premier ministre à la Foire de Châlons puis du ministre de l'Agriculture au Space, qui contribuent à compliquer les relations entre le gouvernement et le syndicat majoritaire. Pleinement engagée dans l'exercice des États généraux de l'alimentation, la FNSEA ne veut pas « se faire entourloupier ». Pourtant, malgré ces « petites phrases », la présidente de la FNSEA estime que ses propositions sont entendues par le ministre de l'Agriculture.

« **Nous sommes prêts à travailler** en confiance, mais pas à nous faire entourloupier ! »

C'est d'abord une « petite phrase » prononcée par Edouard Philippe à la foire de Châlons, puis une déclaration de Stéphane Travert au salon de l'élevage de Rennes (Space), qui ont continué d'alimenter la tension entre la FNSEA et le gouvernement, apparue au grand jour avec la prise de position de Nicolas Hulot sur le glyphosate. Ces déclarations ont semé le trouble chez la FNSEA sur l'orientation générale que veut donner le gouvernement à ces États généraux, dans lesquels le syndicat majoritaire s'est pleinement engagé. « *Nous sommes prêts à travailler en confiance, mais pas à nous faire entourloupier ! Si tout est joué d'avance, qu'on nous le dise, on ne fera pas de figuration* », a lancé la présidente de la FNSEA Christiane Lambert lors du Space. La présidente de la FNSEA rappelle que « *la transformation est un mot qui nous va bien, mais si la transformation se fait sans nous, elle se fera contre nous* ». Elle a dénoncé des déclarations « *faites pour servir des postures parisiennes et politiques, mais qui tournent le dos aux agriculteurs* », et qui provoquent « *inquiétude, amertume et colère* ».

« Il va falloir apprendre à s'en passer »

« *Il va falloir apprendre à s'en passer* », C'est la petite phrase qu'aurait prononcé le Premier ministre Edouard Philippe, à propos des produits phytosanitaires, lors d'une réunion de travail à la foire de Châlons avec des professionnels et élus locaux. Deux professionnels présents confirment cette version. Contacté par Agra Presse, Matignon ne confirme pas la citation exacte, mais explique qu'Edouard Philippe a voulu rappeler l'engagement de campagne d'Emmanuel Macron « d'un calendrier d'élimination progressive des pesticides, mais pas du jour au lendemain ».

« *Ces petites phrases intempestives, c'est tueur de démocratie* », selon la présidente de la FNSEA qui estime que « *cela ressemble à une préemption du deuxième chantier des états généraux de l'alimentation (EGA)* ». La FNSEA souhaite rencontrer très vite E. Philippe, mais également Emmanuel Macron avant qu'il ne présente les premières mesures issues des États généraux, le 11 octobre. « *Si tout est joué d'avance, qu'on nous le dise* », s'interroge Christiane Lambert.

Parler de « convention » plutôt que de « contractualisation » dans les filières agricoles

Lors d'un débat organisé par l'Association française des journalistes agricoles (AFJA), le 11 septembre, Daniel Perron, enseignant en économie agricole à l'Université Panthéon-Sorbonne, a évoqué la question de la contractualisation, lui préférant le terme de « convention ». « Je suis un fervent partisan de la contractualisation. Mais je préfère parler de convention. Il est effectivement possible d'avoir des règles pour encadrer les prix dans des conventions », a-t-il relevé. Pour lui, il est impératif de « passer à des organisations de producteurs commerciales », « fortes », qui permettront de redonner du poids dans les négociations de prix, face à des « grands groupes comme Lactalis ». Dans ce sens, il a vivement regretté le manque de « solidarité interne », au sein de la profession agricole. Il est également revenu sur l'importance de la révision du droit de la concurrence européen dans le cadre de la prochaine Pac. Paul Auffrey, président de la Fédération nationale porcine, a insisté dans ce sens sur le fait que « rien n'est jamais acquis sur le plan économique », d'où la nécessité de remettre en question les outils mis à disposition.

« Celui qui décide, c'est le consommateur »

L'autre « petite phrase » a été lancée en public, lors d'une conférence au Space le 12 septembre. Evoquant les filières agroalimentaires, Stéphane Travert a déclaré « celui qui décide, c'est le consommateur, qui en conscience, vote pour chacun d'entre vous en effectuant ses achats ». Et de préciser : « Celui qui décide, ce n'est pas le ministre qui autorisera ou interdira telle ou telle molécule, ni l'agriculteur, ni le transformateur qui produira sans se soucier des attentes nouvelles », mais bien le consommateur. Il a réaffirmé la responsabilité de chacun des acteurs dans l'évolution des relations au sein des filières. « L'État ne doit pas tout faire, au risque de faire mal ou moins bien que vous, a-t-il souligné. L'État saura prendre sa part de travail, en légiférant ou en réglémentant si c'est nécessaire ».

A la suite de la conférence de presse, la FNSEA a rapporté ses craintes que le ministre se repose « uniquement » sur le consommateur pour relever le revenu de l'agriculteur. « Le ministre ne peut pas uniquement se dédouaner en renvoyant vers le consommateur, a lancé Jérôme Despey, secrétaire général de la FNSEA. En termes de droit de la concurrence, de négociations commerciales, nous aimerions l'entendre davantage ». Pour autant, Christiane Lambert estime que les propositions de la FNSEA (encadrement des promotions, des seuils de revente à perte) « font partie des chantiers qui pourraient s'ouvrir ».

Du côté des syndicats minoritaires, la réaction est similaire. Bernard Lannes, président de la Coordination rurale, ironise : « Il a raison le ministre... à conditions que l'on donne une transparence totale tout au long de la filière ! ». « Ce n'est pas au consommateur de savoir comment nous devons produire », s'est insurgé Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne.

« Le ministre ne peut pas se dédouaner en renvoyant vers le consommateur »

« C'est qui le patron ? J'avais compris que c'était le producteur »

La même incompréhension s'est retrouvée entre les maillons de la filière laitière, dans un débat organisé par l'Association française des journalistes agricoles (AFJA), le 11

septembre. « Michel-Edouard Leclerc s'est ringardisé », a déclaré Nicolas Chabanne, à l'origine de la démarche «C'est qui le patron ?». « Si de façon pédagogique, le consommateur comprend qu'il y a un prix objectif du lait, il va le défendre », soulignait Nicolas Chabanne.

« C'est qui le patron ? » a permis de fixer un prix du lait payé au producteur plus élevé (390€/1000l) grâce à un cahier des charges décidé par le consommateur. Le ministère de l'Agriculture a d'ailleurs mis la démarche en avant le 23 août sur son site internet. Mais Marcel Denieul, éleveur et président du Salon international des productions animales (Space) est, lui, resté perplexe devant cette démarche : « J'ai appris quelque chose ce soir ! Quand j'entendais «C'est qui le patron ?», je comprenais que c'était le producteur. Je n'avais pas compris que c'était le consommateur ! Finalement, on reste toujours dans la même chaîne de valeur ».

MR, ED

Nouvelles tensions entre le gouvernement et la FNSEA

Après les prises de positions de Nicolas Hulot sur le glyphosate, ce sont de récentes déclarations, du Premier ministre à la Foire de Châlons puis du ministre de l'Agriculture au Space, qui contribuent à compliquer les relations entre le gouvernement et le syndicat majoritaire. Pleinement engagée dans l'exercice des Etats généraux de l'alimentation, la FNSEA ne veut pas « se faire entourloupier ». Pourtant, malgré ces «petites phrases», la présidente de la FNSEA estime que ses propositions sont entendues par le ministre de l'Agriculture.

« Si tout est joué d'avance, qu'on nous le dise, on ne fera pas de figuration »

C'est d'abord une « petite phrase » prononcée par Edouard Philippe à la foire de Châlons, puis une déclaration de Stéphane Travert au salon de l'élevage de Rennes (Space), qui ont continué d'alimenter la tension entre la FNSEA et le gouvernement, apparue au grand jour avec la prise de position de Nicolas Hulot sur le glyphosate. Ces déclarations ont semé le trouble chez la FNSEA sur l'orientation générale que veut donner le gouvernement à ces Etats généraux, dans lesquels le syndicat majoritaire s'est pleinement engagé. « Nous sommes prêts à travailler en confiance, mais pas à nous faire entourloupier ! Si tout est joué d'avance, qu'on nous le dise, on ne fera pas de figuration », a lancé la présidente de la FNSEA Christiane Lambert lors du Space. La présidente de la FNSEA rappelle que « la transformation est un mot qui nous va bien, mais si la transformation se fait sans nous, elle se fera contre nous ». Elle a dénoncé des déclarations « faites pour servir des postures parisiennes et politiques, mais qui tournent le dos aux agriculteurs », et qui provoquent « inquiétude, amertume et colère ».

ÉVÉNEMENT ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

« **Il va falloir apprendre à s'en passer** »

« *Il va falloir apprendre à s'en passer* ». C'est la petite phrase qu'aurait prononcé le Premier ministre Edouard Philippe, à propos des produits phytosanitaires, lors d'une réunion de travail à la foire de Châlons avec des professionnels et élus locaux. Deux professionnels présents confirment cette version. Contacté par Agra Presse, Matingnon ne confirme pas la citation exacte, mais explique qu'Edouard Philippe a voulu rappeler l'engagement de campagne d'Emmanuel Macron « d'un calendrier d'élimination progressive des pesticides, mais pas du jour au lendemain ».

« *Ces petites phrases intempestives, c'est tueur de démocratie* », selon la présidente de la FNSEA qui estime que « *cela ressemble à une préemption du deuxième chantier des états généraux de l'alimentation (EGA)* ». La FNSEA souhaite rencontrer très vite E. Philippe, mais également Emmanuel Macron avant qu'il ne présente les premières mesures issues des États généraux, le 11 octobre. « *Si tout est joué d'avance, qu'on nous le dise* », s'interroge Christiane Lambert.

« **Celui qui décide, c'est le consommateur** »

L'autre « petite phrase » a été lancée en public, lors d'une conférence au Space le 12 septembre. Evoquant les filières agroalimentaires, Stéphane Travert a déclaré « *celui qui décide, c'est le consommateur, qui en conscience, vote pour chacun d'entre vous en effectuant ses achats* ». Et de préciser : « *Celui qui décide, ce n'est pas le ministre qui autorisera ou interdira telle ou telle molécule, ni l'agriculteur, ni le transformateur qui produira sans se soucier des attentes nouvelles* », mais bien le consommateur. Il a réaffirmé la responsabilité de chacun des acteurs dans l'évolution des relations au sein des filières. « *L'État ne doit pas tout faire, au risque de faire mal ou moins bien que vous, a-t-il souligné. L'État saura prendre sa part de travail, en légiférant ou en réglementant si c'est nécessaire* ».

A la suite de la conférence de presse, la FNSEA a rapporté ses craintes que le ministre se repose « uniquement » sur le consommateur pour relever le revenu de l'agriculteur. « *Le ministre ne peut pas uniquement se dédouaner en renvoyant vers le consommateur, a lancé Jérôme Despey, secrétaire général de la FNSEA. En termes de droit de la concurrence, de négociations commerciales, nous aimerions l'entendre davantage* ». Pour autant, Christiane Lambert estime que les propositions de la FNSEA (encadrement des promotions, des seuils de revente à perte) « *font partie des chantiers qui pourraient s'ouvrir* ».

Du côté des syndicats minoritaires, la réaction est similaire. Bernard Lannes, président de la Coordination rurale, ironise : « *Il a raison le ministre... à conditions que l'on donne une transparence totale tout au long de la filière !* ». « *Ce n'est pas au consommateur de savoir comment nous devons produire* », s'est insurgé Laurent Pinat, porte-parole de la Confédération paysanne.

« **C'est qui le patron? Je comprenais que c'était le producteur** »

La même incompréhension s'est retrouvée entre les maillons de la filière laitière, dans un débat organisé par l'Association française des journalistes agricoles (AFJA), le 11 septembre. « *Michel-Edouard Leclerc s'est ringardisé* », a déclaré Nicolas Chabanne, à l'origine de la démarche « C'est qui le patron ? ». « *Si de façon pédagogique, le consommateur comprend qu'il y a un prix objectif du lait, il va le défendre* », soulignait Nicolas Chabanne.

« C'est qui le patron ? » a permis de fixer un prix du lait payé au producteur plus élevé (390€/1000l) grâce à un cahier des charges décidé par le consommateur. Le ministère de l'Agriculture a d'ailleurs mis la démarche en avant le 23 août sur son site

« **Le ministre ne peut pas** uniquement se dédouaner en renvoyant vers le consommateur »

Parler de « convention » plutôt que de « contractualisation » dans les filières agricoles

Lors d'un débat organisé par l'Association française des journalistes agricoles (AFJA), le 11 septembre, Daniel Perron, enseignant en économie agricole à l'Université Panthéon-Sorbonne, a évoqué la question de la contractualisation, lui préférant le terme de « convention ». « Je suis un fervent partisan de la contractualisation. Mais je préfère parler de convention. Il est effectivement possible d'avoir des règles pour encadrer les prix dans des conventions », a-t-il relevé. Pour lui, il est impératif de « passer à des organisations de producteurs commerciales », « fortes », qui permettront de redonner du poids dans les négociations de prix, face à des « grands groupes comme Lactalis ». Dans ce sens, il a vivement regretté le manque de « solidarité interne », au sein de la profession agricole. Il est également revenu sur l'importance de la révision du droit de la concurrence européen dans le cadre de la prochaine Pac. Paul Auffrey, président de la Fédération nationale porcine, a insisté dans ce sens sur le fait que « rien n'est jamais acquis sur le plan économique », d'où la nécessité de remettre en question les outils mis à disposition.

internet. Mais Marcel Denieul, éleveur et président du Salon international des productions animales (Space) est, lui, resté perplexe devant cette démarche : « J'ai appris quelque chose ce soir ! Quand j'entendais "qui le patron ?", je comprenais que c'était le producteur. Je n'avais pas compris que c'était le consommateur ! Finalement, on reste toujours dans la même chaîne de valeur ».

MR, ED